



FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION COLONIES DE VACANCES, ÉTÉ 2021

sous réserve que les séjours ne soient pas annulés suite à l'évolution de la crise sanitaire

A retourner par mail au service scolaire
jusqu'au 30 avril 2021

waghemaeker@mairie-villabe.fr

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

DATE DE NAISSANCE :

NOM / PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL :

.....

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL :

CHOIX 1

INTITULÉ DU SÉJOUR :

DATES DU SÉJOUR :

CHOIX 2

INTITULÉ DU SÉJOUR :

DATES DU SÉJOUR :

SIGNATURE

NB : une fiche par enfant

Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants, remplissez plusieurs fois ce formulaire.



TARIFS

COLONIES DE VACANCES, ÉTÉ 2021

Vous trouverez ci-après les tarifs votés en conseil municipal le 5 avril 2019 par séjour/enfant. Un tarif dégressif est mis en place à partir du 2^{ème} enfant inscrit.

L'ensemble des tarifs varie en fonction du quotient familial.

Concernant les modalités de transports (transferts arrivées et départ), ils vous seront précisés par le prestataire lors de la réunion d'information à laquelle vous serez convié.

NOM DU SÉJOUR	COÛT RÉEL DU SÉJOUR	QF < 440	QF 440 À 747	QF 748 À 932	QF 933 À 1117	QF > 1117
LEMNIZANIMO 5 jours, Chailles (41)	481 €	96,20 €	144,30 €	240,50 €	264,55 €	312,65 €
LES INCROYABLES TALENTS 8 jours, Stosswihr (68)	632 €	126,40 €	189,60 €	316,00 €	347,60 €	410,80 €
BLEU AVENTURE 12 jours, Sanary sur Mer (83)	1 057 €	211,40 €	317,10 €	528,50 €	581,35 €	687,05 €
LES AVENTURIERS DE LA MONTAGNE 12 jours, Le Collet d'Alevard (38)	995 €	199,00 €	298,50 €	497,50 €	547,25 €	646,75 €
COQUILLAGES ET CRUSTACÉS 7 jours, Carolles (50)	567 €	113,40 €	170,10 €	283,50 €	311,85 €	368,55 €
PASSION MED 12 jours, Sanary sur Mer (83)	1 077 €	215,40 €	323,10 €	538,50 €	592,35 €	700,05 €
LET'S DANCE MUSIC 13 jours, Xonrupt Longemer (88)	1 095 €	219,00 €	328,50 €	547,50 €	602,25 €	711,75 €
BALADE EN FRANCE 14 jours, Séjour itinérant	1 050 €	210,00 €	315,00 €	525,00 €	577,50 €	682,50 €

**Les enfants en dérogation n'habitant pas la commune seront facturés au coût réel.
En cas d'annulation sans justificatif, des frais d'annulation seront imputables aux familles.**